

Fiche de données de sécurité (règlement (CE) n° 1907/2006 – REACH)

1. Identification de la substance

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	Huile essentielle Cool
N° EC	Non applicable
Code produit	4B36

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance	Diffusion atmosphérique
Description	Mélange d'huiles essentielles
Composants contribuant aux dangers	Huile essentielle Lavandula Angustifolia concentration 0,6% CAS : 8000-28-0 CE : 289-995-2 Huile essentielle Citrus sinensis Osbeck concentration 0,8% CAS : 8028-48-6 CE : 232-433-8 Huile essentielle Cedrus atlantica bark oil concentration 0,6% CAS : 8023-85-6 CE : 295-985-9

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	mylia, 2 Les Petits Rieux, 87590 St Just le Martel
Téléphone	06 17 46 63 24
Courriel	hestia.mbe@free.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA	01 45 42 59 59
Centre anti poison de Toulouse	05 61 77 74 47
Site internet	http://www.centres-antipoison.net

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations

Classe de danger	Catégorie de danger	Mentions de danger
Provoque une sévère irritation des yeux	Cat 2	H319
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	Cat 2	H410
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires	Cat 1	H304
Liquide et vapeurs inflammables	Cat 3	H226
Provoque une irritation cutanée	Cat 2	H315
Peut provoquer une allergie cutanée	Cat 1	H317

2.1.2 conformément aux directives 67/548/CEE 1999/45/CE et adaptations

Phrase de risque	Catégorie de danger
Irritant (Xi)	R38
Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique (N)	R50/53
Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion	R65
Inflammable	R10
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau	R43

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 172/2008 et ses adaptations

Pictogrammes de danger :



Mentions de danger	H319	Provoque une sévère irritation des yeux
	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
	H226	Liquide et vapeurs inflammables
	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
	H315 H410	Provoque une irritation cutanée Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	p261	Eviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs...
	P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
	P273	Eviter le rejet dans l'environnement
	P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
Intervention	P302+ P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
	P305+ P351+ P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P337+ p313	Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
	P333+ P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
	P362	Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre
	P301+ P310	EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin
	Élimination	P273
P391		Recueillir le produit répandu
P501		Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale

2.3 Autres dangers

Composants CMR n'entraînant pas de classification

Allergènes (suivant la directive cosmétique 2003/15/CE) : D-Limonène, Linalol, Citral, farnesol, geraniol, coumarine

3. Composition / informations sur les composants

3.1 Composition

Identification	(CE) 1272/2008	concentration
LINALYL ACETATE CAS : 115-95-7 EC : 204-116-4	SCI 2-SS 1B; H315-H317	<1%
LINALOOL CAS : 78-70-6 EC : 201-134-4	SCI 2-EDI 2;H315-H319,-	<1%
GERANIOL CAS : 106-24-1 EC : 203-377-1	SCI 2-EDI 1-SS 1;H315-H317-H318,-	<1%
4-Carvomenthenol CAS : 562-74-3 EC : 209-235-5	ATO 4-SCI 2-EDI 2; H302-H315-H319,-	<1%
d,l-Limonene CAS : 7705-14-8 EC : 231-732-0	FL 3-SCI 2-SS 1-AH 1-EH A1-EH C1;H226-H304-H315-H317-H410,-	<1%
Myrcene CAS : 123-35-3 EC : 204-622-5	Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 3, H412	<1%
Alpha pinene CAS : 80-56-8 EC : 201-291-9	Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1, H410	<1%
Alpha cedrene CAS : 469-61-4 EC : 207-418-4	Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1, H410	<1%

4. Premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1 Description des premiers secours

En cas de contact avec les yeux : enlever les lentilles de contact si besoin rincer au moins 20 minutes à l'eau en gardant les yeux ouverts et en écartant bien les paupières. En cas de troubles persistants, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : prendre garde au produit pouvant subsister entre la peau et les vêtements, la montre, les chaussures, ... Ôter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau tiède. Laver les vêtements avant réutilisation. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

En cas d'ingestion : Ne pas raire vomir et consulter un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau.

En cas d'inhalation excessive : transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. Appeler un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes pour la santé. En cas d'évanouissement, placer la personne en position latérale de sécurité et appeler un médecin immédiatement. S'assurer d'une bonne circulation d'air

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Extincteurs à gaz carbonique (CO₂) ou à poudre (classes ABC)

Moyens d'extinction inappropriés

Ne JAMAIS utiliser de jet d'eau

Moyens particuliers à mettre en œuvre

Eviter de respirer les vapeurs et les fumées dégagées. Utiliser un masque si nécessaire.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas utiliser d'eau pour éteindre les flammes car les huiles essentielles flottent sur l'eau et la propagation du feu serait accélérée

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : porter un appareil de protection respiratoire et également un vêtement de protection pour le personnel en charge de la lutte contre l'incendie.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source potentielle d'inflammation

Aérer les locaux

Ne pas fumer

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les gros débordements doivent être nettoyés à l'aide de matières absorbantes inertes.

Se débarrasser des torchons, éponges, matières absorbantes, etc., ayant servi à éponger ou absorber, selon les prescriptions réglementaires en vigueur.

6.4 Références à d'autres sections

Aucune donnée n'est disponible

7 Manipulation et stockage

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler le produit dans de bonnes conditions de manutention. Assurer une ventilation adéquate dans les locaux de stockage et de préparation. Éviter le contact avec la peau, les yeux, et l'inhalation de vapeurs concentrées. Ne pas fumer. Utiliser des lunettes et des gants de protection.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'abri de la chaleur, la lumière, dans des récipients bien fermés et secs et sous azote si possible. Éviter les écarts de températures trop importants. Entreposer en zone tempérée. Adapter la quantité du contenu au volume du contenant, éviter les vides de remplissage importants. Éviter les contenants en PVC.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Mesures d'ordre technique

Sans objet

Composants présentant des valeurs seuil à surveiller par poste de travail

Les autres substances ne présentent pas de valeurs limites d'exposition professionnelle
Aucune limite biologique reconnue. Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration

Équipement de protection individuel

Pas de protection respiratoire si les locaux sont bien aérés
Le port de gants en caoutchouc nitrile ou PVAL est recommandé
Éviter le contact avec la peau : le port de vêtements de protection est recommandé
Respecter les mesures d'hygiène (ne pas manger ou boire sur le lieu de travail, se laver les mains)

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales

État physique	Liquide pouvant devenir trouble par abaissement de la température. La présence d'un dépôt est un phénomène naturel qui peut apparaître après stockage
Couleur	Brun clair
Odeur	Caractéristique, puissante
Ph	Non disponible
Point de fusion	Non déterminé
Point d'ébullition	Non déterminé
Point éclair	Non déterminé
Température d'auto-inflammabilité	Non déterminé
Densité à 20°C	Non déterminé
Solubilité	Soluble à l'eau
Propriétés explosives	Danger d'explosion : pas de risques à température ambiante

10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Stable aux chocs, aux vibrations et à la pression dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7 En présence de lumière et de chaleur, il peut se produire une oxydation
Produits de décomposition dangereux	Pas de décomposition en utilisation conforme
Conditions à éviter	Ne pas chauffer à une température supérieure à 53°C Ne pas exposer les récipients fermés au soleil

11. Informations toxicologiques

Ingestion	DL50 oral pour le rat : $\geq 5\ 000$ mg/kg
Contact cutané	DL50 cutanée pour le lapin: $\geq 5\ 000$ mg/kg
Aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

12. Informations écologiques

Toxicité aquatique	<i>Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter les rejets dans les eaux de surface, stations d'épuration, égouts, ou eaux souterraines.</i>
Persistances et biodégradabilité	Données non disponibles
Comportement dans les compartiments de l'environnement	Données non disponibles

13 Considérations relatives à l'élimination

/ Selon les directives 75/442/CE et 91/689/CE, l'élimination des déchets se fera par incinération ou dans une décharge autorisée dans des conditions contrôlées et agréées. Ou, recycler ou éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur. Éviter toute contamination du sol ou de l'eau. La réutilisation des récipients souillés vides est interdite. Remettre à un éliminateur agréé.

14 Informations relatives au transport

Numéro UN: 3082

Désignation d'expédition ONU : extraits aromatiques liquides

Classes de danger pour le transport : 9

Groupe d'emballage: III

Code de tunnel : A,B,C,D

Dangers environnementaux : polluant marin

Code tarif douanier : 3301 13 10 00

Transport par terre : RID-ADR

Transport maritime : IMDG

Transport aérien : ICAO-TI & IATA-DGR

15 Informations réglementaires

Les informations de cette fiche de données de sécurité répondent aux lois nationales et aux directives de la CE

Classification effectué conformément à la directive européenne dite « toutes préparations » 1999/45/CE, ainsi que la directive 2004/73/CE portant 29^{ème} adaptation à la directive 67/548/CEE (substances dangereuses)

Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006-1272/2008 avec ses modifications et adaptations

16 Autres informations

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Conformément aux directives 67/548/CEE, 1999/45/CE et leurs adaptations

Symboles de danger : N : Dangereux pour l'environnement

Xi : Irritant

Phrases de risque

R38/43	Irritant pour les yeux et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R52/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R65	Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R10	Inflammable

Phrases de sécurité

S24	Eviter le contact avec la peau
S37	Porter des gants appropriés
S61	Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales de la fiche de données de sécurité
S62	En cas d'ingestion ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

Les renseignements que contient cette FDS sont basés sur l'état de nos connaissances relatives uniquement au produit concerné, à la date indiquée de la FDS. Ils sont conformes à la législation et sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. L'utilisateur doit prendre sous sa seule responsabilité les précautions et les obligations qui lui incombent dans la détention et l'utilisation de ce produit.